

# OISANS | TRIÈVES

## INFOS PRATIQUES

### LE BOURG-D'OISANS

→ **Permanence conseiller énergie**

Mercredi 8 octobre, Relais services publics, de 13 à 17 heures. Dans le cadre de son plan climat, pour répondre à vos questions, la Communauté de communes de l'Oisans vous propose une permanence gratuite assurée par un conseiller énergie de l'Ageden. Inscription : [www.ageden.org](http://www.ageden.org) ou 04 76 23 53 50.

→ **Salon de l'emploi saisonnier**

Lundi 13 octobre, foyer municipal, avenue de la République, de 9 à 14 heures. Organisé par le Relais des services publics de l'Oisans, afin que professionnels du tourisme et saisonniers se rencontrent pour de futures

collaborations.

### MENS

→ **Église réformée de France**

Aujourd'hui, à 10 h 30, culte, Cène et repas partagé au presbytère de Mens.

### MONESTIER-DE-CLERMONT

→ **Notre-Dame d'Esparron : horaires des messes**

Aujourd'hui, messes à 10 h 30 à Cielles et Monestier-de-Clermont, à 11 heures à Mens.

### GRESSE-EN-VERCORS

→ **Assemblée générale du Foyer de fond**

Vendredi 17 octobre à 20 heures, au foyer nordique.

## LOCALE EXPRESS

### LE BOURG-D'OISANS

**Le club de bridge a fait sa rentrée**



Jeu de soir, c'est à la Maison des associations que le club de bridge de l'Oisans s'associe à l'opération nationale "Musclez votre esprit, bridgez vous bien !" Une soirée découverte pour s'initier aux bases de ce jeu et pourquoi pas, rejoindre les rangs du club. Autour des tables, quelques novices ont découvert la cotation des cartes et les annonces, avec, pour maîtres, quelques passionnés. La soirée s'est terminée autour d'une collation.

Le club joue tous les lundis après midi, en initiation et jeux libres, et tous les jeudis soirs en tournoi. Le club est présent aussi au collège, tous les lundis, lors de la pause méridienne. Enfin, il est actif à L'Alpe d'Huez, en saison, les lundis, mardis et vendredis à partir de 16 heures, là aussi à la Maison des associations.

Pour s'informer ou les rejoindre : [lavigne.josette@orange.fr](mailto:lavigne.josette@orange.fr) ou tél. 04 76 80 72 32.

Notre photo : debout à gauche, Josette Lavigne, présidente du club de bridge de l'Oisans.

### Formation au compostage demain

Composter ses déchets de cuisine sans nuisances : c'est possible, facile et cela prend peu de temps. La Communauté de communes de l'Oisans organise une formation qui s'adresse plus particulièrement aux personnes intéressées par la création, le suivi ou l'utilisation d'un site de compostage pour plusieurs familles. La visite d'un site de compostage permettra de découvrir les conditions d'installation et les tâches à exécuter régulièrement.

Cette formation sera assurée par Christian Nanchen ("Compostage écocitoyen"), formateur en Bourgogne et Rhône Alpes, coauteur du guide méthodologique sur le sujet pour l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Demain de 18 à 21 heures, au second étage de la Maison des services publics, avenue Aristide-Briand.

Nombre de places limité, renseignements et inscriptions : tél. 04 76 11 01 09 ou [s.reynaud@ccoisans.fr](mailto:s.reynaud@ccoisans.fr)

Pour en savoir plus : [www.ccoisans.fr](http://www.ccoisans.fr)

### GRESSE-EN-VERCORS

**Le bâtiment de la mairie a été réaménagé**



→ La première phase des travaux de réaménagement de la mairie est achevée. Ils ont consisté à créer une nouvelle salle de conseil municipal et des mariages, en lieu et place de l'agence postale communale, qui s'est installée dans la partie accueil du secrétariat de mairie. D'autres travaux sont prévus prochainement dans le bâtiment. Ils seront effectués en totalité par les ouvriers communaux. Cette nouvelle configuration des locaux du bâtiment doit permettre un meilleur accueil des administrés, une plus grande confidentialité et de meilleures conditions de travail pour le personnel.

Notre photo : le personnel de la mairie dans la nouvelle salle de conseil municipal et des mariages.

## VILLARD-NOTRE-DAME

# Un exercice de secours plus vrai que nature au tunnel de la commune

Le tunnel de Villard-Notre-Dame, sur la RD 219, fait 365 mètres de long.

Depuis l'incendie du tunnel du Mont-Blanc, en 1999, un règlementation très stricte encadre l'usage des tunnels de plus de 300 mètres.

Ils doivent faire l'objet d'exercices de secours entre le maître d'ouvrage, ici la direction des mobilités du département de l'Isère, et les services de secours, ici ceux du service départemental d'incendie et de secours (SDIS 38). C'est dans ce cadre qu'un exercice a été mis en place jeudi soir, ce qui motivait la fermeture de la route.

Le scénario, imaginé par les services du département, était simple et réaliste : en cette fin de journée, dans le quart supérieur du tunnel, deux véhicules rentrent en collision et se mettent à brûler, les fumées envahissent le tunnel.

Pour rendre la situation encore un peu plus difficile, un troisième véhicule tombe en panne à 80 mètres de l'entrée inférieure du tunnel, interdisant aux pompiers l'accès en véhicule, les plaçant à plus de 400 mètres minimum du lieu du sinistre. Pour rendre l'exercice réaliste, un des véhicules accidentés était muni d'un générateur de fumée qui a plongé en quelques minutes les lieux dans l'obscurité totale.

À partir de cet instant, ce ne fut pas une soirée de repos pour les pompiers. L'alerte déclenchée, les

premiers éléments sur place sont ceux de Bourg d'Oisans, appuyés par Livet et Les Deux Alpes. Le chef de groupe prend rapidement connaissance de la situation, entend le seul témoin présent et rend compte de la nature du sinistre et des difficultés d'accès.

Ce qui déclenche l'envoi de renforts du sud du département, une autre colonne étant engagée pour attaquer le sinistre par le haut. C'est-à-dire via Villard-Reymond et la piste du col de Solude.

### Les observateurs ont noté et chronométré chaque action

Un premier binôme s'engage alors en reconnaissance, dans le tunnel enfumé, protégé par des appareils respiratoires isolants (ARI). Pendant ce temps, dans la nuit, ce sont des centaines de mètres de tuyaux qui sont déployés pour rejoindre les lieux du feu.

Un exercice où les observateurs du département et du SDIS ont scrupuleusement noté et chronométré chaque action pour en tirer des enseignements. Un des premiers ayant été sans doute les difficultés de transmission radio avec les équipes engagées dans le tunnel. Un point que les responsables savent traiter. Il ne reste qu'à souhaiter que ce scénario reste fictif.

Bernard CLOÛET



Le chef du premier engin a évalué la situation en recueillant des informations auprès du seul témoin de la scène trouvé sur place.



## SAINT-GUILLAUME

# Le domaine d'Eyguillères a repris vie



Avec un troupeau de 60 chèvres de race alpine chamoisée, la Chèvrerie des Eyguillères produit 200 fromages par jour, vendus exclusivement sur les marchés de Vif, de Varcès et de la place Saint-André à Grenoble.

La propriété agricole du domaine d'Eyguillères, qui était rattachée historiquement aux terres du comte de Miribel, est restée, à l'exception de quelques parcelles de terrain données en location, à l'abandon depuis le décès de son propriétaire Antoine Dye, il y a une douzaine d'années.

C'est en septembre 2013 que la Société d'aménagement foncier et d'établissement foncier (Safer, dont l'une des missions est d'aménager, d'améliorer, de valoriser et d'attribuer les structures foncières) a retenu, à une large majorité, le dossier de Claude Klinger.

Aidée par son compagnon, Philippe Jouffrey, et

quelques amis, elle a d'abord notamment coupé, débroussaillé, broyé, terrassé, irrigué, canalisé, drainé et parqué, pour libérer après les dépendances de plus de quarante tonnes d'encombrants.

### Un tunnel d'élevage de 300 m<sup>2</sup>

Ensuite, après avoir entièrement rénové et équipé l'espace de vie, aménagé une fromagerie ultra moderne et investi dans un tunnel d'élevage de 300 m<sup>2</sup> avec espaces ovins et caprins, les nouveaux maîtres des lieux ont pu emménager cette année au printemps.

Claude Klinger revient sur la genèse du projet : « Loca-

taire depuis une vingtaine d'années sur la commune de Monteynard, l'environnement et la configuration des terrains par leur dispersion et le manque de place m'interdisaient toute progression. Philippe rencontrait les mêmes problèmes avec ses moutons sur la commune de Saint-Georges-de-Commiers. »

Et d'ajouter : « Ici, les facilités d'accès, l'environnement rassurant, les 45 hectares très accessibles, l'importante surface des dépendances et le site, avec des bâtiments typiques d'une ferme seigneuriale du début du XX<sup>e</sup> siècle, nous ont tout de suite enchantés. »

Alain COPÉ

« Cette propriété agricole est restée trop longtemps à l'abandon »

Fédérique Puissat, conseillère générale, explique le choix du couple concernant la reprise du domaine : « Parmi les candidats à cette reprise, j'ai tout de suite été favorable au projet de groupement agricole constitué par Claude Klinger et Philippe Jouffrey. Le fait d'être installés dans deux lieux différents, dans des communes de plus en plus urbanisées, travaillant sur des parcelles limitées et en location, créant des problèmes de sécurité et de transport inhérents à leur dispersion, ne pouvait assurer la pérennité des exploitations. Si cette acquisition permet de sortir d'une situation de précarité liée à une position de locataire, elle répond à une nécessité de trouver un équilibre rassurant du tissu agricole entre l'expérience et la jeunesse. »

Éliane Pacquet, maire de Saint-Guillaume, précise

également sa position : « Cette exploitation concernant deux communes, avec Marie-Hélène Celse, le maire de Saint-Paul-lès-Monestier, nous avons fortement soutenu ce projet qui correspondait à notre attente. Cette très belle propriété agricole, restée trop longtemps à l'abandon, et qui nécessitait donc des investissements et des travaux d'adaptation importants, ne pouvait accueillir un projet d'agriculteurs ou d'éleveurs d'expérience. »

Et d'ajouter : « Cette décision d'attribution, décidée à une très forte majorité, permet d'accueillir dans nos communes des professionnels de qualité qui ont fait l'unanimité auprès de la population et qui ont accepté de ne pas pratiquer "la vente à la ferme" par respect des voisins producteurs. »

A.C.



Les nouveaux maîtres des lieux ont pu emménager cette année au printemps.